



### **(28/01/11) Ci-dessous l'appel à une réunion publique organisée par la commune de Watermael-Boitsfort**

Il serait intéressant qu'un maximum de gens puissent aller interpeller nos représentants publics censés oeuvrer à la protection de notre santé, notamment au sujet du changement du mode de calcul des mesures, assumé par monsieur Benoît Willockx (IBGE) dans la presse, qui est ce soir-là l'orateur principal.

Allez-y nombreux.

Pour plus d'info sur cette question du mode de calcul, voyez les communiqués de presse ici : <http://grappebelgique.be/spip.php?article1379>

Vous pouvez également prendre connaissance de ce que nous écrivions il y a deux ans : [Pourquoi le 3 Volt par mètre est un pseudo-progrès ?](#)

(Lettre d'invitation de l'échevinat)

### **Une soirée d'information sur la nouvelle réglementation Antennes GSM**

La commune de Watermael-Boitsfort est depuis longtemps attentive à informer correctement ses habitants sur la question des antennes GSM. De nombreuses réunions de travail et soirées d'information ont été organisées ces dernières années avec pour thème les impacts urbanistiques, environnementaux et sanitaires des antennes GSM et de la technologie qu'elles

véhiculent.

Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie avec l'**entrée en vigueur de l'ordonnance bruxelloise du 1er mars 2007** et de ses arrêtés d'application.

La nouvelle réglementation prévoit en effet qu'en tout lieu, nul ne peut être exposé à des ondes électromagnétiques excédant les **3 volts par mètre**.

Cette nouvelle norme, basée sur le principe de précaution, est l'une des plus strictes d'Europe.

Les opérateurs de téléphonie mobile devront, dans les prochains mois, mettre leurs installations en conformité avec la nouvelle réglementation ce qui passera, dans certains cas, par des procédures de permis d'urbanisme ou d'environnement.

Dans ce cadre, et afin de permettre à chacun de bien comprendre la nouvelle législation et la manière dont elle sera appliquée, la commune de Watermael-Boitsfort organise une soirée d'information en présence de représentants de Bruxelles-Environnement.

Cette soirée d'information aura lieu le mardi **1er février 2011 à 20h à la Maison Haute**, Place Antoine Gilson 2, 1170 Bruxelles

Tristan Roberti

Echevin de l'Environnement et de l'Urbanisme

0479/78.48.19 - [troberti@wb.irisnet.be](mailto:troberti@wb.irisnet.be)

<http://www.leblogdesechevines.be/?p=1561>